

André Gérin

Gennevilliers, le 28 mai 2010

ROLAND MUZEAU

Cher André,

DEPUTE
DES HAUTS-DE-SEINE

J'ai pris connaissance de ton courrier du 20 mai dernier concernant le projet de loi visant à interdire la dissimulation du visage dans l'espace public.

PORTE PAROLE DES
DEPUTES
COMMUNISTES ET
REPUBLICAINS

A titre personnel, je tiens tout d'abord à te confirmer que je suis en total désaccord avec toi sur le fond de la question et que je regrette vivement l'initiative que tu as prise, il y a plus d'un an. Je la considère comme une faute politique qui a marqué le lancement d'une opération nauséabonde dont le projet de loi gouvernemental marque la quatrième étape.

Reprocher aux députés communistes l'absence de discussion et d'échanges depuis un an est profondément injuste. Je n'ai, en effet, pas souvenir que tu aies proposé l'inscription de cette question à l'ordre du jour de nos réunions hebdomadaires. Je ne me souviens pas plus que tu nous aies tenus informés du déroulement des travaux de la mission d'information que tu présidais. Ton silence fut total et les seules informations dont nous disposions venaient des médias.

En toute franchise et fraternité, je ne partage ni l'état des lieux que tu dresses ni les solutions préconisées.

Avant de t'en donner les raisons, il n'est pas inutile de rappeler que, sans jamais faillir, les députés communistes et républicains ont toujours dénoncé le port de la burqa ou du voile intégral comme autant de signes d'enfermement des femmes. Le fait que nous nous y opposions comme nous nous opposons à toutes les formes de domination et d'exclusion, ne fait pas débat, tu en conviendras.

Ce combat pour le droit des femmes n'est, en revanche, pas celui de la droite qui, par ses choix politiques et sociaux, continue de conforter les inégalités hommes, femmes.

Pour la justesse de l'analyse, on ne peut éluder par ailleurs, le fait que le port du voile intégral ou pire de la burqa concerne un nombre très limité de femmes. En aucun cas, ce phénomène ne justifie de laisser entendre que la République serait en danger et qu'une loi s'imposerait pour la défendre.

A cet égard, la période de l'occupation et de la Résistance à la barbarie nazie que tu évoques pour ta démonstration est, de mon point de vue, une comparaison outrancière et inacceptable.

L'enthousiasme avec lequel les députés de droite, Eric Raoult en tête, se sont précipités pour cosigner ton projet de résolution visant à créer une commission d'enquête, a très vite éclairé les intentions de la majorité présidentielle.

Ces mêmes intentions se sont révélées avec le lancement, dans la foulée, du « débat » sur l'identité nationale.

En faisant un trait d'union entre sécurité et immigration, cette opération politicienne a levé les haines et désigné du doigt nos concitoyennes et concitoyens de confession musulmane.

Les pires propos xénophobes ont été tenus jusqu'au plus haut niveau de l'Etat portant de nouveaux coups sérieux à la cohésion nationale. Cette stigmatisation ne fait plus l'ombre d'un doute lorsque l'interdiction du voile intégral est justifiée, comme tu l'as fait, par la nécessité de « reconnaître les racines judéo-chrétiennes de l'Europe. »

Le PCF et d'autres ont combattu, je te le rappelle, cette référence qui figurait bel et bien dans le préambule du projet de Constitution européenne rejeté par 54% de nos compatriotes.

Avant d'être battu, George Bush parlait et revendiquait un conflit de civilisation à l'échelle planétaire !

Le Conseil d'Etat a rendu ses avis. Ce projet de loi gouvernemental, s'il est adopté sera anticonstitutionnel. Le gouvernement le sait, comme il sait que cette loi serait inapplicable. Il s'en moque éperdument. L'essentiel, en effet, pour la droite, c'est de se doter d'un moyen supplémentaire pour exacerber les divisions et les haines afin de faire diversion pour tenter d'assurer sa réélection. Peu importe les moyens, ce que cherche la droite ce sont les voix de l'extrême droite.

L'UMP, tu le sais, envisage déjà un calendrier politique prévoyant d'utiliser cette question jusqu'aux élections présidentielles.

La défense des libertés, des droits, du progrès social et du vivre

ensemble, voilà ce qui conduit les député-e-s communistes et républicains à dénoncer les opérations politiciennes de la droite.

C'est le sens de l'intervention prononcée, en notre nom, par Alain Bocquet qui a remarquablement explicité notre refus de participer au vote de la résolution UMP que tous les observateurs ont, avec clairvoyance, appelé « résolution sur le voile intégral ».

C'est par un combat politique juste et résolu, par la discussion, la rencontre, la conviction que l'on peut aider les femmes contraintes à porter le voile, à le quitter et finalement se libérer.

André, je suis résolu à combattre ce système politique, ce capitalisme destructeur d'hommes et de femmes. Je suis, comme toi, un élu d'une ville ouvrière où l'immigration industrielle a commencé en 1924.

Mon combat pour le vivre ensemble ne se fait sur aucun compromis avec les forces obscurantistes quelles qu'elles soient et je ne pense pas avoir à t'en convaincre.

Tu émets le vœu d'un débat approfondi et serein entre nous, je te réponds : oui, quand tu veux.

Reçois, cher André, mes salutations fraternelles. Je t'autorise, si tu le souhaites, à faire figurer ma réponse sur ton blog, à côté de la lettre que tu m'as adressée.

Bien à toi



Roland MUZEAU